

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



14131336



27-06-2014

Greffé

N° d'entreprise : 0473 904 485

Dénomination

(en entier) : **Acoustix S.A.**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Parc industriel des Hauts-Sarts, 4^{ème} avenue 45, 4040 Herstal
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination du conseil d'administration

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale d'Acoustix S.A. du mardi 03 juin 2014

Présents :

• WAUTERS William, mandaté par DETRY Benoît, titulaire de 25 parts, pour le représenter ;

• Pan-terre saf, titulaire de 125 parts, représentée par William Wauters et José Constant.

L'ensemble des parts étant représenté, l'assemblée générale peut être tenue valablement.

BUREAU :

La séance est ouverte à 13h sous la présidence de Monsieur William WAUTERS.

Mademoiselle Vanherle est appelée aux fonctions de secrétaire.

« ... »

4. Nomination du conseil d'administration

Tous les administrateurs démissionnent. L'assemblée générale nomme à l'unanimité, pour un mandat de 6 ans allant de ce jour à l'assemblée générale ordinaire de 2020, le conseil d'administration composé comme suit :

1. Robert Lekane, administrateur délégué ;
2. François Malaise, administrateur délégué ;
3. William Wauters, président et administrateur ;
4. José Constant, administrateur ;
5. Salvatore Vetro, administrateur.

« ... »

Fait à Herstal, le 03 juin 2014

François MALAISE, administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2014 - Annexes du Moniteur belge